



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Visiteur médical

de l'Université Montpellier 1 –
UM1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague E

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Visiteur médical

Secteur professionnel : SP7-Services aux personnes

Dénomination nationale : SP7-1 Santé

Demande n° S3LP1500009116

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Les entreprises des médicaments (LEEM) ; le comité professionnel national de la visite médicale (CPNVM).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Visiteur médical* est portée par la faculté de pharmacie de Montpellier. Elle est proposée en formation initiale et continue et accueille un public ayant validé une deuxième année de licence générale, un diplôme universitaire de technologie ou un brevet de technicien supérieur dans le domaine de la santé, des sciences de la vie, du commerce ou de la communication.

La formation a pour finalité de former des attachés à la promotion médicale, capable :

- de diffuser l'information scientifique et médicale auprès de professionnels de santé (médecins de ville ou hospitaliers, chirurgiens-dentistes, maïeuticiens, pharmaciens, kinésithérapeutes, infirmiers...).
- d'être délégué de l'Assurance maladie.
- d'être négociateur de marchés hospitaliers, de chargé de marketing...

Elle est la seule formation de la région Languedoc-Roussillon à former à ces métiers.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique de la LP *Visiteur médical* est articulé autour de sept unités d'enseignement (UE) dispensées sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés soit 450 heures d'enseignement pour un total de 40 crédits européens (ECTS) auxquelles s'ajoute un projet tuteuré (six ECTS) et un stage de 14 semaines (14 ECTS). Les thématiques des UE sont pertinentes avec les connaissances et compétences attendues des diplômés. D'un point de vue général, il est globalement cohérent et a été adapté durant la période d'évaluation afin de répondre au nouveau référentiel national du Comité Professionnel National de la Visite Médicale (CPNVM). On peut toutefois relever une faiblesse quant aux enseignements orientés vers la vente et le marketing.

Les modalités de contrôle de connaissances privilégiant le contrôle continu, sont tout à fait pertinentes eu égard à la diversité des publics et l'hétérogénéité de niveau des étudiants en entrée. Une remise à niveau en biologie générale est par ailleurs prévue pour les étudiants ne présentant pas les prérequis nécessaires et les dispositifs de soutien individuel ou en petits groupes sont organisés pour aider les étudiants en difficultés.

Globalement, les enquêtes d'insertion, réalisées au niveau de l'établissement révèlent un assez faible taux d'insertion professionnelle des diplômés (60 % en 2009) mais avec une qualité d'emploi correspondant globalement aux attendus du diplôme. Une enquête complémentaire a été mise en place pour les années 2010 à 2012 mais les résultats sont peu informatifs au vu du faible taux de réponse à l'enquête.

Le taux de poursuite d'études est quant à lui quasi-nul ; aussi, le devenir de beaucoup de diplômés reste inconnu.

15 professionnels (directeurs régionaux ou nationaux de la promotion et de l'information médicale, médecins, pharmaciens, ...) dont les profils couvrent l'ensemble des champs de compétence du diplôme interviennent dans la formation, dispensant ainsi 41 % du total des enseignements. Ils participent à l'encadrement des projets tuteurés et sont également membre de la commission pédagogique. Les liens avec les organisations professionnelles sont formalisés de façon satisfaisante par des conventions avec le CPNVM ou avec les entreprises du médicament (LEEM). Ces liens ont notamment permis une évolution rapide de la formation suite aux évolutions récentes du métier.

L'équipe pédagogique de la formation est diversifiée et comprend outre les 15 intervenants professionnels, un technicien informatique de l'université, un PRAG, et 15 enseignants-chercheurs dont deux praticiens hospitaliers. Elle est animée par la responsable de la formation qui la réunit deux fois par an à la manière d'un conseil de perfectionnement, dont on peut déplorer qu'il ne soit ni représentatif des professionnels non-impliqués directement dans la formation, ni des étudiants.

L'attractivité de la formation est relativement faible (30 dossiers de candidature en moyenne par année).

Les taux de réussite sont hétérogènes en fonctions des années et présentent parfois des taux très bas (63 % en 2012, 77 % en 2009).

La procédure d'autoévaluation mise en place au niveau de l'établissement est informative mais malheureusement sa mise en œuvre n'est pas explicitée et elle est parfois contradictoire avec le dossier.

- Points forts :

- Une équipe pédagogique réactive dans l'intégration des évolutions du métier.
- Des thématiques d'UE pertinentes avec les connaissances à acquérir pour développer les compétences des métiers visés.
- Des domaines d'expertise des enseignants universitaires et professionnels en corrélation parfaite avec les métiers visés.

- Points faibles :

- Une insertion professionnelle insuffisamment connue malgré l'action de suivi mise en place par l'établissement et par la responsable de la formation.
- Le peu de place accordée aux enseignements vers la vente et le marketing.
- Les taux de réussite insuffisants.
- Une procédure d'autoévaluation partiellement explicitée.



- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de maintenir une vigilance forte entre le nombre d'inscrits et les besoins du marché du travail au regard des exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS).

La mise en œuvre d'un suivi serré de l'insertion professionnelle est également nécessaire.

Le projet pédagogique devrait être renforcé autour des disciplines de la vente et du marketing, très présente dans l'évolution des métiers visés par le diplôme.



Observations de l'établissement



Université Montpellier 1

AES
Droit-Sc. politique
Économie
IPAG
ISEM
Médecine
Odontologie
Pharmacie
STAPS

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Spécialité :

Secteur Professionnel : Laboratoires pharmaceutiques, entreprises de dispositifs médicaux et matériel médical, entreprises de produits de santé (produits cosmétiques, produits diététiques..) et structures à vocation publique (Assurance Maladie).

Dénomination nationale : Licence Professionnelle Visiteur médical (future Métiers de la promotion des produits de santé)

Demande n° : S3LP1500009116

Observations sur la mention :

Réponse à la 1^{ère} recommandation : « Il serait souhaitable de maintenir une vigilance forte entre le nombre d'inscrits et les besoins du marché du travail au regard des exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS) ».

Le métier de visiteur médical a fortement évolué au cours des 5 dernières années. Le métier se transforme et l'intérêt de la certification professionnelle est renforcé, tant pour les salariés en place que pour les nouveaux entrants dans le métier, même si l'effectif de ces derniers a diminué. Dans ce cadre nous avons adapté notre formation professionnelle afin de répondre aux exigences du référentiel national relatif à la promotion des produits de santé défini par le Comité Professionnel National de la Visite Médicale (CPNVM), aux recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) et aux impératifs du nouvel exercice professionnel. Plus particulièrement, nous avons engagé une démarche d'actualisation du contenu de notre licence pour assurer la formation de professionnels aux connaissances et aux compétences scientifiques, éthiques et réglementaires solides qui répondent aux nouveaux besoins du marché du travail ainsi qu'aux préconisations des organismes de santé publique.

Réponse à la 2^{ème} recommandation : « La mise en œuvre d'un suivi de l'insertion professionnelle est également nécessaire ».

L'établissement fait un suivi à 3 ans (indicateur du ministère) de l'insertion professionnelle des diplômés et pour les données antérieures à cette période c'est le responsable qui réalise le suivi dont les résultats sont effectivement peu informatifs compte tenu du faible taux de réponse des diplômés.

L'Université Montpellier 1 met en place à la rentrée prochaine, un réseau des anciens étudiants via une plateforme web. Cet outil devrait permettre de maintenir un lien fort avec de nos diplômés et assurer ainsi un meilleur suivi.

Par ailleurs, la commission pédagogique de la licence professionnelle réfléchit sur l'opportunité de la mise en place d'une association des « anciens élèves » qui pourrait contribuer à un suivi plus serré de l'insertion professionnelle.

Réponse à la 3^{ème} recommandation : « Le projet pédagogique devrait être renforcé autour des disciplines de la vente et du marketing, très présentes dans l'évolution des métiers visés par le diplôme ».

Le métier de visiteur médical est effectivement en pleine évolution en particulier suite aux dysfonctionnements constatés autour du système de gouvernance du médicament qui ont conduit les pouvoirs publics à engager une réforme profonde relative à la sécurité sanitaire. Il devient un métier à part entière d'information des professionnels de santé et non pas de vente de produits de santé. Dans ce contexte, suite aux recommandations de la HAS et en application du référentiel national relatif à la promotion des produits de santé défini par le CPNVM, les disciplines de la vente et du marketing ont été largement diminuées au profit des disciplines réglementaires et scientifiques.

Fait à Montpellier

Le Président de l'Université Montpellier 1

Philippe AUGÉ

